

La démarche méthodologique

1- Objectifs de l'enquête

L'enquête sur l'insertion socio-économique des Marocains résidant à l'Étranger dans les pays d'accueil a pour objectif d'étudier les mécanismes du processus d'insertion des marocains résidant à l'étranger et d'identifier les différents facteurs et déterminants qui jouent un rôle dans ce processus.

Plus précisément, cette enquête a pour principaux objectifs:

- de relever les caractéristiques démographiques des ménages et familles des Marocains résidant à l'étranger;
- de tracer les parcours professionnels des migrants et de relever les modes d'insertion dans l'activité et l'emploi;
- de décrire la mobilité géographique et les conditions d'habitation des migrants;
- d'appréhender le degré d'insertion des migrants et de leurs enfants en matière de scolarisation et de formation professionnelle ;
- de donner des éléments sur les pratiques linguistiques, la transmission et l'apprentissage des langues (maîtrise des langues maternelles et des langues des pays d'accueil);
- de saisir les aspects culturels et la sociabilité des migrants: pratiques religieuses, participation politique, syndicale et associative;
- d'identifier les liens économique et sociaux avec le pays d'accueil (investissements, visites, intention de retour...);
- de déterminer les représentations des MRE en matière de discrimination.

Pour ce faire, un questionnaire a été administré à la population cible de cette enquête. Il se subdivise en trois modules (voir annexe). Le premier est afférent aux caractéristiques du ménage et du logement; le second module porte sur les caractéristiques sociodémographiques du Chef de ménage, de son conjoint et ses enfants et enfin, le troisième module sur les activités économiques et l'investissement.

C'est ainsi que l'enquête a appréhendé la situation culturelle de l'émigré, sa situation socio-économique, son sentiment d'appartenance, son adhésion aux normes de la société d'accueil et sa perception de la discrimination. Elle s'est attachée à identifier les MRE selon leur pays de destination, la durée de résidence à l'étranger, les générations ... pour avoir des variables de contrôle de l'échantillon représentatif de toute la population marocaine résidente en Europe.

Elle s'est également intéressée aux phénomènes tels que le mariage mixte, la naturalisation, la situation résidentielle du migrant et ses conditions d'habitation et leurs conséquences sur la situation socio-économique des émigrés et par conséquent sur leur intégration.

Un accent particulier a été mis sur l'insertion dans le marché de l'emploi, notamment, en ce qui concerne les jeunes générations. L'enquête a pris aussi en considération les aspects relatifs aux investissements des MRE au Maroc et à l'étranger, dans le but d'approcher leur impact sur l'insertion et leur relation avec d'autres aspects démographiques et socioéconomiques.

Il s'agit également d'appréhender l'insertion dans l'enseignement et la formation et d'étudier l'échec scolaire, en particulier, en ce qui concerne les enfants des migrants. Ceci a été approché à partir de plusieurs questions sur la scolarisation, le niveau d'étude, le diplôme obtenu ou la catégorie socioprofessionnelle des MRE et de leurs enfants. Ce volet a pris en considération plusieurs critères, surtout, la différence entre les générations, le genre et le degré de satisfaction des parents quant à la scolarisation de leurs enfants.

La transmission et l'apprentissage des langues par différentes générations ont été également étudiés étant donné leur importance au niveau de la communication et de l'insertion. L'étude des langues nous permettrait d'une part, d'avoir une idée sur les formes de transmission des langues maternelles entre parents et enfants et entre générations et d'autre part, entre migrants et autres populations dans les pays d'accueil.

D'autre part, un module a été consacré à l'étude des loisirs et aspiration des MRE. Leurs activités politiques, syndicales, associatives ont également fait partie des préoccupations de l'étude en question. Ces aspects permettront de voir à quel point les MRE se sentent intégrés dans leurs pays d'accueil. Des questions concernant l'identité ont été aussi abordées pour analyser l'impact du séjour dans les pays d'accueil sur les migrants, ainsi que les questions relatives à la discrimination et à la xénophobie.

2. Aperçu sur le plan de sondage

2.1. Taille de l'échantillon

L'enquête a ciblé un échantillon de 3000 ménages. A défaut d'informations fiables sur la dispersion des variables clés de l'enquête, la taille de l'échantillon est fixée sur la base des considérations liées aux moyens disponibles et à la contrainte temps. Cette taille est jugée suffisante pour estimer toute proportion de 5% et plus avec une erreur relative ne dépassant pas 15%.

Cependant, compte tenu des refus et des difficultés de contact sur le terrain, 94,4% de la taille théorique de l'échantillon a été complètement enquêtée sur le terrain, soit 2832 ménages.

2.2. Contraintes et difficultés du plan de sondage

Vu les caractéristiques de la population à étudier : Marocains résidents à l'étranger, le plan de sondage afférent, à cette enquête présente quelques difficultés dont notamment :

- L'absence d'une base de sondage récente et exhaustive des marocains résidant à l'étranger.
- Le manque de moyens pour observer les MRE dans leurs pays d'accueil.
- La grande mobilité des Marocains résidant à l'étranger pendant leur séjour au Maroc, ce qui rend difficile tout contact avec eux.

2.3. Champs de l'enquête

Les chiffres détenus par les instances chargées des affaires de la communauté marocaine installée à l'étranger révèlent qu'environ 85% de cette communauté résident en Europe.

A partir de là et des difficultés que pose l'interview des Marocains résidant dans d'autres régions du monde, l'enquête a touché uniquement les Marocains résidant en Europe.

2.4. Unités d'observation

Le plan de sondage de l'enquête préconise la sélection d'un échantillon représentatif de ménages marocains installés en Europe. L'unité de tirage pour l'enquête est le ménage.

Cependant au niveau de chaque ménage tiré, c'est le chef de ménage qui constituera le répondant aux questions prévues dans le questionnaire (unités d'observation).

2.5. Méthode d'échantillonnage

En l'absence d'une base de sondage fiable, la méthode d'échantillonnage pour l'enquête consiste à adopter le principe des quotas.

Il s'agit, selon cette approche, de tirer les ménages échantillon aléatoirement en fonction des quotas imposés par le croisement des deux variables : Pays d'accueil¹ et région d'origine du migrant.

¹ Toutefois, il faut mentionner que, compte tenu de la faible représentativité des enquêtés résidant en Angleterre, les taux enregistrés pour les ressortissants de ce pays sont à prendre avec précaution dans tout le document.

2.6. Organisation de l'enquête

Vu les contraintes liées à ce plan de sondage, l'interview des marocains résidant à l'étranger, a été réalisé pendant la période de transit qui concerne annuellement les mois de Juillet et Août. Généralement le mois de Juillet connaît des arrivées tandis qu'au cours du mois d'Août on assiste à des départs (Ceux arrivés en juillet) et les arrivées. L'enquête s'est déroulée donc pendant les mois d'Août et septembre 2005.

Les points de contacts avec les personnes enquêtées sont les quatre ports de : Tanger, Sebta, Nador et Al Hoceima. Des enquêteurs ont été affectés dans chaque port.

- Ces enquêteurs ont observé chaque jour, un échantillon en essayant de respecter les quotas indiqués dans les feuilles qui étaient mises à leur disposition.
- Les interviews se sont déroulés à la descente des bateaux (arrivée) et surtout avant l'embarquement (retour).

Des enquêteurs ont été aussi placés au niveau des aires de repos qui accueillent généralement le plus de migrants, notamment ceux où ces derniers procèdent aux formalités requises pour le voyage.

Vu les spécificités de l'enquête, le profil requis pour les enquêteurs est très important. Ainsi, la plupart des enquêteurs étaient des cadres statisticiens.

En effet, ces derniers doivent être en mesure de :

- ✓ Tirer les ménages échantillon selon les exigences des feuilles de quotas ;
- ✓ Diversifier l'échantillon en combinant d'autres critères notamment le sexe et l'âge du chef de ménage ;
- ✓ Assimiler les concepts utilisés par l'enquête, bien formuler les questions, codifier et renseigner convenablement les modalités de réponse.